



La lettre de Laubach

N° 2 – Juin 2008

LE MOT DU MAIRE

Quelques mois après les élections, le conseil municipal travaille désormais activement dans un esprit de grande collégialité et dans le souci de gérer au mieux les affaires de notre village. Les rôles sont désormais bien répartis entre les élus, et des groupes de travail, avec la participation de certains d'entre vous, sont constitués. Nous souhaitons développer cette forme d'animation participative et conduire nos actions communales pour vous et avec vous. Nous serons donc amenés à vous solliciter pour d'autres actions qui permettront la préservation, voire l'amélioration, de la qualité de vie dans notre village.

1 - COMPTE RENDU RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2008

1.1 - Honorariat de l'ancien Maire

Le conseil municipal a souhaité, à l'unanimité, que Jean-Pierre Winling se voie décerner le titre de « maire honoraire » après 19 années de mandat de maire de Laubach. A ce titre, il a accepté de se charger de l'organisation et de la représentation de la commune lors des rencontres des Laubach. Il pourra être sollicité pour d'autres actions en faveur de la commune.

D'avance nous le remercions pour l'aide qu'il pourra encore nous apporter.

1.2 - Cession d'un terrain à la Commune

Le conseil approuve à l'unanimité l'acquisition à titre gratuit de 0,14 are de la parcelle 113/33 Section 1 appartenant à Monsieur Gérard Helmer afin de faciliter l'accès aux deux futures constructions dans cette zone (prolongation de l'impasse des cerisiers). Une servitude de passage du déversoir d'orage longeant l'une de ces parcelles constructibles devra être formalisée lors de l'instruction du permis de construire.

1.3 - Programme des travaux de voirie sur 5 ans dans le cadre du programme pluriannuel du Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement – SDEA.

Suite à un courrier du SDEA visant à planifier de manière simultanée les travaux de voirie, d'assainissement et d'adduction d'eau potable, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de programmer, pour les 5 années à venir, les travaux suivants :

- Réfection de la rue de Haguenau (après réalisation du nouveau lotissement)
- Pose d'enrobé et pose d'avaloirs dans la rue du vieux chêne
- Prolongation du déversoir d'orage de l'impasse des cerisiers

1.4 - Avenant à la convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

La commune est liée au SDIS par une convention régissant notamment la mise à disposition de locaux pour les sapeurs pompiers.

La commune recherchant des locaux pour entreposer son matériel d'entretien, les sapeurs pompiers souhaitant créer un vestiaire, des discussions sont actuellement en cours pour l'utilisation de l'ancien « local jeunes » situé dans l'ancienne laiterie.

La commune envisage également de créer un abri bus en supprimant l'escalier et la plate forme d'accès qui sont dangereux

La commune tient en outre à garder la maîtrise de l'aspect esthétique du bâtiment et enfin elle souhaite retirer de la convention la mise à disposition du terrain attenant au bâtiment.

La convention actuelle

- ne reflétant pas les décisions antérieures du conseil,
- ne prévoyant ni la mise en sécurité du bâtiment, ni la préservation de son aspect esthétique,
- ayant été signée avant que ne soient connus les actuels projets du SDIS,

Il est décidé de la renégocier avant son échéance fin 2008.

Le conseil, à l'unanimité, donne mandat au Maire pour adresser un courrier en ce sens au SDIS afin de solliciter la soumission au conseil municipal d'un projet global. En fonction de ce projet, une décision définitive quant à l'affectation des locaux sera prise par le conseil lors d'une prochaine séance après concertation en toute transparence avec le responsable du corps local des sapeurs pompiers et le SDIS.

1.5 - Fleurissement du village

Comme chaque année la campagne de fleurissement a connu un vif succès.

La commune a subventionné à hauteur de 643 € les 1606 plants qui ont été acquis par les particuliers. Le Maire et le conseil adressent leurs remerciements à Marguerite Herber qui a négocié les prix auprès des fleuristes.

La commune a elle-même acquis 150 plants pour le fleurissement des espaces publics.

Un premier groupe de travail d'intérêt général d'une dizaine de personnes a été constitué pour la mise en place du fleurissement. Merci à tous ceux qui ont participé et tout particulièrement à Valérie Bonnet et Thibaut Klein ainsi qu'à tous ceux qui se sont spontanément proposés pour assurer l'entretien et l'arrosage tout au long de l'été.

Enfin, comme les années précédentes, le conseil a décidé l'inscription du village au concours 2008 des villes et villages fleuris.

La réflexion sur la campagne de fleurissement 2009 sera également engagée prochainement avec pour objectif de diversifier les types de plantations. Toutes les propositions seront les bienvenues.

1.6 - Site internet et utilisation des courriels

Jean-Pierre Metzger fait le point sur l'avancement des travaux. Il précise que le groupe de travail qu'il anime est composé de Bénédicte Fleisch, Sandra Wehrung-Saalbach, Jean-Philippe Pfeiffer et Jean-Paul Vernier.

Le groupe a défini le contenu du site internet qui comportera notamment des informations pratiques et la version électronique de la lettre de Laubach. Il est également prévu de permettre aux associations d'y faire leur communication. Une rencontre avec les dirigeants de l'intersociété et des associations sera organisée à cette fin dès lors que le site entrera en phase opérationnelle.

Jean-Pierre Metzger préconise également l'acquisition d'un nouvel ordinateur et d'une « box » Wifi.

Pour ce qui concerne les courriels une vingtaine de personnes se sont inscrites à ce jour. La promotion de ce mode d'échange et de communication avec la Mairie sera poursuivie.

Merci aux membres du groupe qui se sont investis dans ce projet pour la qualité du travail fourni.

1.7 - Conformité électrique et sécurité des bâtiments et installations communaux

Gérard Klipfel dresse l'état des lieux.

Les éclairages de sécurité défectueux de la Mairie et de l'école ont été réparés.

Le schéma électrique n'était plus à jour, il a été refait en totalité.

Pour ce qui concerne la salle socioculturelle, les installations ne sont plus aux normes et le référencement du tableau électrique est à revoir.

La moitié des blocs lumineux de secours ne fonctionne plus.

Les éclairages du stade et du terrain d'entraînement ne peuvent fonctionner séparément, occasionnant ainsi une surconsommation d'énergie, la conformité de l'installation est également à revoir.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de poursuivre les travaux de mise en conformité et le Maire confie à Gérard Klipfel la mission de prendre les contacts nécessaires à cette fin.

Des buts mobiles se trouvent actuellement sur le terrain de football. Ce type d'installation pouvant être dangereux notamment pour les enfants, il est décidé de procéder à leur sécurisation ou à leur enlèvement. Charles Meyer est missionné pour prendre contact avec les responsables de l'A.S. Laubach à cette fin.

Par ailleurs il est décidé d'étudier l'opportunité de remplacer les radiateurs des vestiaires.

1.8 - Correspondant défense

A la demande des autorités militaires du département, il convient de désigner un correspondant investi d'une mission d'information et de sensibilisation aux questions de Défense. Ce correspondant sera également l'interlocuteur privilégié des autorités militaires.

Le conseil, à l'unanimité, désigne Charles Meyer pour assurer cette fonction.

1.9 - Délégué « vergers »

Un dispositif proposé par la Région Alsace pour préserver, voire reconstituer, les vergers villageois à l'échelle de la communauté de communes a été mis en place fin 2005.

Un délégué parmi le conseil municipal doit être nommé.

Son rôle est de participer au comité de pilotage chargé du montage et du suivi du dispositif « Vergers Solidaires d'Alsace », de veiller au patrimoine verger dans chaque opération menée sur la commune, de repérer les zones de vergers remarquables sur le ban communal, d'assurer l'information, la communication entre propriétaires, associations arboricoles et communauté de communes et d'être une personne relais pour la valorisation des produits issus des vergers.

Le conseil municipal, décide de confier cette mission à Freddy WEHRUNG

1.10 - Formation compostage

Une formation au compostage aura lieu à Merwiller le 24 juin de 9 heures à 12 heures ainsi que le 1^{er} juillet à 20 heures au stade (club-house) de Forstheim

Renseignements auprès de la communauté des communes (Tél : 03 88 09 49 70)

1.11 - Désignation des délégués à la commission communale des impôts

Vingt quatre noms ont été proposés pour la commission des impôts. La désignation définitive de six délégués titulaires et six délégués suppléants sera faite par le Directeur des Services Fiscaux de Strasbourg. Un courrier sera adressé à chaque personne retenue.

1.12 - Remplacement de deux poteaux incendie – route de Mertzwiller et rue du Hof

La commande a été passée au SDEA pour le remplacement du poteau d'incendie route de Mertzwiller (prise en charge à 50 % par la commune de Laubach et à 50 % par la commune de Forstheim) et rue du Hof (en face du chemin de la forêt).

Le SDEA va procéder à un appel d'offres global au niveau de la communauté des communes, il fera réaliser les travaux au courant de l'été

1.13 - Contrat de l'aide maternelle

Le contrat subventionné par l'Etat de Mlle Liehn, assistante maternelle, prend fin le 31 août 2008. Ce contrat subventionné ne peut être renouvelé pour un même bénéficiaire.

Le Conseil municipal décide donc de lancer auprès de l'ANPE une offre de poste pour un nouveau contrat subventionné au bénéfice d'une personne titulaire de minimas sociaux.

1.14 - Avenir de l'école

Plusieurs communes voisines connaîtront à la prochaine rentrée des problèmes d'effectifs, l'hypothèse d'un transfert de trois classes (grande section de maternelle, CP et CE1) vers le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) d'Eschbach/Forstheim avait été envisagée lors d'une réunion avec les maires et les enseignants concernés.

Une rencontre avec les parents d'élèves a eu lieu vendredi le 23 juin afin de connaître leur avis.

Une majorité des parents refuse la répartition des enfants vers FORSTHEIM et ESCHBACH malgré les avantages cités ci-dessous :

- trajet plus court,
- classes d'un seul niveau,
- répartition : 24 élèves par classe,
- pas de risque de suppression de classe,

Les parents soulèvent notamment les inconvénients suivants :

- délai d'attente trop long lors de la prise en charge des enfants d'une commune à l'autre,
- pour les familles ayant plusieurs enfants scolarisés dans des classes différentes difficulté à gérer les horaires différents de dépose des enfants à l'arrêt de bus et à organiser le repas familial en 35 minutes,
- certains élèves de Laubach ne fréquenteront jamais l'école de leur village,

Il est décidé de ne pas modifier le système actuel tout en recherchant activement des solutions pour faciliter les déplacements des enfants.

Le Maire insiste pour que le débat soit lancé afin de tracer les perspectives de l'école à un horizon de 5 ans. La réflexion est ouverte quant à l'avenir de l'école. Toute suggestion sera la bienvenue.

Sur le plan de la sécurité, la mise en place de barrières de protection sur les trottoirs devant l'école sera étudiée.

1.15 - Les Pflingstebuewe + maïdle

Comme chaque année les Pflingstebuewe ont défilé dans les rues de notre village, fidèles à la tradition. Ils étaient toutefois moins nombreux qu'à l'accoutumée. Il serait dommage que cette tradition se perde. Un appel au volontariat est lancé pour redynamiser cette tradition. Les personnes volontaires pour encadrer cette manifestation sont invitées à se faire connaître à la Mairie.

Un grand merci à tout ceux et toutes celles qui ont participé ainsi qu'à leurs parents pour les avoir stimulés et encadrés.

1.16 - Cabine téléphonique

La cabine téléphonique située près de l'école est très peu utilisée. Son remplacement par une cabine plus discrète apposée sur le mur de l'école a été décidé.

1.17 – Séances de gymnastique

Plusieurs personnes se sont déclarées intéressées par des séances de gymnastique. Toute personne intéressée par l'animation et ayant des compétences en la matière peut s'adresser à la Mairie.

1.18 Equipement du stade

L'A.S. Laubach sollicite l'installation d'une auge de nettoyage des chaussures à l'extérieur des vestiaires pour permettre de préserver le sol des vestiaires à l'issue des matches ou des entraînements.

1.19 Collecte du papier

La dernière collecte de papier a rapporté la somme de 153.- € pour 4,5 tonnes de papier ramassé. Cet argent sera versé à la coopérative scolaire.

La prochaine réunion du conseil est fixée au 18 juillet.

2 - COMMUNICATION PAR COURRIELS

Si vous souhaitez recevoir des informations par courriel, il vous suffit d'adresser un mail à la mairie (mairie.laubach@wanadoo.fr) en précisant vos Nom, Prénom, adresse postale et adresse mail.

3 - FEU DE LA SAINT JEAN

C'est désormais une tradition, l'amicale des sapeurs pompiers organise le 21 juin un feu de la Saint-Jean en face du stade. Ambiance musicale, buffet, buvette et tartes flambées dès 18h30. Venez nombreux !

4 - L'ARMEE DE L'AIR RECRUTE

Chaque année l'Armée de l'Air recrute plus de 3000 jeunes à partir de 17 ans de niveau 3^{ème} à Bac + 5 dans plus de 50 métiers. S'adresser au bureau Air information – 3, rue de la Mésange STRASBOURG (03.88.22.00.87 – www.recrutement.air.defense.gouv.fr)

5 - BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque met à votre disposition un large éventail d'ouvrages pour les jeunes et les moins jeunes, n'hésitez pas à rendre visite à l'équipe des bibliothécaires. Elles vous accueillent tous les vendredis de 19 à 20 heures au premier étage de l'école.

L'inventaire des ouvrages disponibles sera bientôt consultable sur le site internet de la Commune.

6 - CLUB INFORMATIQUE

Des cours d'informatique pour débutants pourront être dispensés à la rentrée. Renseignements et inscriptions à la Mairie.

7 - GROUPE DE TRAVAIL « INTERGENERATIONNEL »

Première réunion préparatoire le 25 juin à l'initiative de Bénédicte Fleisch. Une douzaine de personnes se sont déjà manifestées pour participer à la mise en œuvre d'un projet de rencontres intergénérationnelles en vue d'organiser le plus rapidement possible une première rencontre avec les aînés.

8 - KERMESSE DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Le RPI organise une grande Kermesse le vendredi 27 juin 2008 au stade de Hegeneay

Programme :

13H30 à 16H15 : mise en place des stands et Jeux gratuits pour les élèves
A partir de 16h15 : accueil des parents, familles et amis (stands payants)
A 18h00 : spectacle de chants et danses des différentes classes
A partir de 18H30 restauration sur place

9 - L'A.S. LAUBACH RECRUTE DES BENEVOLES

Vous avez montré à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'association combien vous étiez attachés au club.

Si vous souhaitez vous investir un peu plus et rejoindre le comité, faites vous connaître auprès du président de l'A.S. Laubach, Matthieu Klipfel (Tél. : 03.88.90.42.56), ou de tout autre membre de l'association.

En attendant bonne trêve et rendez-vous le **10 août** pour la **fête du foot** puis fin août sur les stades.

10 - DERNIERE MINUTE

Les récents orages ont occasionné des inondations en plusieurs endroits du village soulignant une nouvelle fois la capacité insuffisante de notre réseau d'eaux pluviales et les conséquences des cultures intensives rendant les sols imperméables. Il faudra impérativement refaire fonctionner les déversoirs d'orage (anciens fossés de la rue principale vers l'Eberbach ou vers les prés à l'est du village). Ces déversoirs s'avèrent indispensables et devront faire l'objet de servitudes. Rendez-vous a été pris avec le SDEA, le lundi 16 juin, pour étudier ces problèmes et programmer une inspection caméra du réseau de la rue principale.